



PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 19 novembre 2019

Nom	Fonction	Présents	Nom Prénom	Fonction	Présents
M. Milon	Proviseur	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Sellier	Représentants des parents	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Guillon	Adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Gauvrit-Pagny		<input checked="" type="checkbox"/>
(Mme Izougarhane)	CPE	<input type="checkbox"/>	Mme Rossignol		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Besson		<input checked="" type="checkbox"/>	M. Schaeffer		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Denis	Gestionnaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Blanchet		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jeaurat	DDFPT	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Scharlipp DNMA	Représentants des élèves	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Chéreau	Représentants	<input type="checkbox"/>	Mme Rambaud 103		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Bernard	des	<input type="checkbox"/> Exc	M. Abessolo TES2		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Durand	Collectivités	<input type="checkbox"/>	M. Deau TS1		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Grossi	territoriales	<input type="checkbox"/> Exc	M. Jouve 105	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Tesson	Personnalité qualifiée	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Gerardin	Agents de la collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Tinelli	Représentants de l'équipe éducative	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Hermouet		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Lefebvre		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Rousseau		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Moreau		<input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Pavageau		<input checked="" type="checkbox"/>			
M. Huguet		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Melle	Invités	
Mme Robquin		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Douillard		
Mme Bonnaud		<input checked="" type="checkbox"/>			

) Modifié

+ Julie + Margo

Sommaire :

1. Présentation de l'ordre du jour par Monsieur le Proviseur	2
2. Approbation du compte rendu du CA du 03 octobre 2019.....	2
3. Règlement interne des CA de la mandature 2019 - 2020	2
4. Mise en place des différentes commissions	2
5. Informations diverses	2
6. Projets d'évaluation CCF-épreuve d'EPS -Bac 2020.....	3
7. Plan prévisionnel des sorties scolaires du premier semestre amendé	3
8. Intentions de voyage	3
9. Conventions et contrats	4
10. DM 2019 et Budget prévisionnel.....	5
11. Questions financières	6
12. Questions diverses.....	7

Le Quorum étant atteint 26 membres présents sur 30 + 2 invités
 La séance est ouverte, **25 présents à 18h02.**
 Le secrétariat est assuré par M. JEAURAT, DDFPT et membre de droit du CA.

1. Présentation de l'ordre du jour par Monsieur le Proviseur

Pour information : 9 questions diverses ont été déposées : 6 par les représentants des parents et 3 par les représentants des enseignants.

L'approbation de l'ordre du jour est soumise au vote					
Pour	25	Contre	0	Abstention	0

2. Approbation du compte rendu du CA du 03 octobre 2019

18h05 : Arrivée de Mme TINELLI, représentante de l'équipe éducative. 26 présents

En l'absence de remarques :

L'approbation du PV de la séance 3 octobre 2019 est soumise au vote					
Pour	25	Contre	0	Abstention	1

3. Règlement interne des CA de la mandature 2019 - 2020

Monsieur le Proviseur explique que les modalités du CA en tant que telles demeurent inchangées. Il exprime le souhait d'encadrer la durée des CA pour que ceux-ci ne s'éternissent pas. Il propose une durée de CA ramenée à 2 heures maximum.

Monsieur le Proviseur rappelle que suite au Décret n°2019-838 du 19 août 2019, le délai d'envoi des convocations aux CA est ramené à 8 jours. Il indique également que les différentes questions diverses seront diffusées aux différents membres 48h avant le conseil.

L'approbation du règlement interne des CA 2019-2020 est soumise au vote					
Pour	26	Contre	0	Abstention	

4. Mise en place des différentes commissions

Monsieur le Proviseur rappelle les différentes commissions et leurs membres.

Un représentant des parents précise que deux nouveaux parents intègrent la commission permanente en tant que suppléants : Mme ROSSIGNOL et Mme PAGNY.

Un représentant des parents s'étonne qu'il n'y ait pas d'élus à la commission permanente.

Monsieur le Proviseur indique qu'il n'a pas eu de réponse suite à l'invitation faite aux élus concernés par la commission permanente.

Les participants au CA décident d'un commun accord de reporter à une date ultérieure la CVL fixée au 03/12/19.

Adoption des différentes commissions					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

5. Informations diverses

Monsieur le Proviseur informe le CA que le lycée va expérimenter l'envoi des bulletins par mail. Cela permettra de diminuer le budget dédié aux frais postaux.

De plus, une demande d'ouverture d'enseignements de spécialité a été faite auprès du rectorat pour la rentrée 2020. Ces enseignements sont LLCE espagnol et le théâtre.

6. Projets d'évaluation CCF-épreuve d'EPS -Bac 2020

Monsieur le Proviseur laisse la parole à M. LEFEBVRE, représentant de l'équipe éducative et enseignant d'EPS présenter le cadre de l'évaluation CCF des élèves de terminale pour le bac 2020.

La validation de l'évaluation CCF en EPS est soumise au vote du CA					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

7. Plan prévisionnel des sorties scolaires du premier semestre amendé

Monsieur le Proviseur présente aux membres du conseil d'administration un nouveau plan prévisionnel des sorties scolaires prévues au premier semestre. 10 sorties ont été ajoutées au plan prévisionnel depuis le dernier CA.

Un représentant des parents s'interroge sur l'enjeu du vote des sorties scolaires.

Monsieur le Proviseur répond que ce vote permet au lycée d'endosser la responsabilité de la sécurité des élèves lors de ces sorties. Cela doit permettre aussi davantage de lisibilité et de coordination des différentes sorties.

Le CA valide-t-il le plan prévisionnel, amendé, des sorties au 1 ^{er} semestre ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

8. Intentions de voyage

Monsieur le Proviseur rappelle les intentions de voyage adoptées lors du précédent CA.

Il soumet au vote du CA la possibilité de pouvoir signer les contrats de voyage. Il explique que le prochain CA sera trop proche des dates de départ en voyage pour signer les contrats avec les voyagistes.

Le CA permet il à Monsieur le Proviseur de signer les contrats avec les voyagistes ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

Un représentant des parents souligne le cout élevé des voyages. Il s'interroge sur l'aide apportée aux familles les moins aisées.

Monsieur le Proviseur précise que si un élève refuse de faire un voyage, on va chercher à savoir si ce refus repose sur des considérations financières. Si tel est le cas, il pourra être proposé une aide par le FSL.

Il est également précisé que les coûts votés en CA sont des maximums et que les bilans financiers des voyages amènent souvent à un trop perçu en faveur des familles.

• Intention de voyage à Bordeaux :

Un représentant des élèves souligne le cout élevé du voyage au regard de sa durée : 185€ pour 3 jours. Madame la gestionnaire précise que le coût du voyage se justifie par le transport, l'hébergement au regard du nombre d'élèves faible, à savoir 32 (bus non rempli).

L'intention de voyage à Bordeaux est soumise au vote du CA					
Pour	22	Contre	0	Abstention	4

Le CA permet-il à Monsieur le Proviseur de signer le contrat avec le voyageur pour Bordeaux ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Bilan du voyage à Lisbonne :

Madame la gestionnaire présente le bilan financier du voyage à Lisbonne. Le montant voté en CA était de 378€. Il y avait 31 élèves. Le bilan financier fait apparaître un trop perçu en faveur de chaque famille de 2.80€.

- Bilan du stage d'EPS à Pont Caffino

Madame la gestionnaire présente le bilan financier du stage d'EPS à Pont Caffino. 17 élèves y ont participé. La participation des familles était de 110€ et le bilan financier fait apparaître un trop perçu en faveur des familles de 33.50€.

Le CA adopte-t-il les bilans financiers des 2 voyages					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

9. Conventions et contrats

- Convention avec l'IUT de la Roche sur Yon :

Monsieur le Proviseur explique que les objectifs de cette collaboration sont d'inscrire la formation DNMADe reconnue par l'état dans le cadre obligatoire de travail partenarial avec l'université.

Cela permettra également pour le lycée Léonard de Vinci de profiter de l'expertise pédagogique de l'université et permettre ainsi l'intervention des professeurs au sein de la formation.

L'Université de Nantes pourra accompagner les lycéens dans leur réflexion sur leur orientation.

Le CA autorise-t-il la signature de la convention de partenariat avec l'IUT ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Présentation de deux projets personnels pour les BTS audiovisuels :

Du matériel est fourni aux élèves pour leur permettre de réaliser leur projet. Le matériel du lycée est prêté aux élèves moyennant une participation financière de ceux-ci.

Le CA adopte-t-il le prêt de matériel du lycée aux élèves moyennant une participation financière de ceux-ci ?					
Pour	25	Contre	0	Abstention	1

- Conventions avec les différents établissements de l'agence comptable

Monsieur le Proviseur rappelle que le lycée est agence comptable pour 5 autres établissements. Afin de faciliter et harmoniser le suivi comptable des établissements rattachés, des conventions sont signées avec chacun d'entre eux.

Le CA valide t'il la signature d'une convention avec chaque établissement rattaché à l'agence comptable ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Convention pour la maintenance des ascenseurs

Madame la gestionnaire explique qu'un ascenseur a été mis en place dans la nouvelle aile (extension du F2). Un contrat de maintenance doit être signé pour les ascenseurs de l'établissement.

Le contrat pour le nouvel ascenseur est de 1 104€ annuel avec les 12 premiers mois gratuits.

Le CA autorise-t-il le chef d'établissement à signer le contrat de maintenance (5 ans) pour le nouvel ascenseur ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Contrat de maintenance de la badgeuse :

Madame DENIS explique qu'un contrat est signé avec ARD pour les repas, le SAS audio, les copieurs. Le contrat permet une maintenance sur l'équipement physique mais aussi sur les logiciels.

Le coût du contrat est de 4052€ annuel.

Le CA autorise-t-il le chef d'établissement à signer le contrat de maintenance des badgeuses ARD ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Convention pour les équipements sportifs :

Une convention tripartite doit être signée entre le propriétaire des équipements sportifs, la Région des Pays de la Loire et le lycée pour fixer le tarif de l'utilisation des équipements sportifs.

Le CA autorise-t-il le chef d'établissement à signer la convention tripartite ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Convention avec l'ADAPEI :

L'ADAPEI souhaite louer l'amphi du lycée le 28 mars 2020. Il est proposé au CA de le louer 60€.

Le CA autorise-t-il le chef d'établissement à signer la convention permettant la location de l'amphi à l'ADAPEI le 28/03/2020					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

10. DM 2019 et Budget prévisionnel

DM pour info : ouverture de la taxe apprentissage pour diverses sections en fonctionnement.

DBM pour vote :

- SRH reprise de matériel non amorti
- Vélo internat : Madame la gestionnaire demande au CA la possibilité de prendre sur le SRH pour installer un abri pour les vélos de l'internat.
- Madame la gestionnaire indique que le coût de l'électricité a augmenté du fait des nouveaux bâtiments (plus grande surface) et du fait du matériel électrique utilisé en cuisine. Madame la gestionnaire demande la possibilité d'abonder sur cette ligne.
- Madame la gestionnaire demande l'autorisation au CA d'acheter une imprimante pour les agents afin que ceux-ci n'aient pas à venir à l'administration pour imprimer leurs documents. Le coût de la machine est de 700€ + 500€ de cartouches.

Soit une ouverture de crédits totale de 11 433€.

La décision budgétaire modificative est soumise au vote du CA.					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Budget prévisionnel

Madame la gestionnaire présente le budget prévisionnel pour 2020 aux membres du CA. Pour arriver à l'équilibre, madame la gestionnaire propose un prélèvement de 48 400.00€ sur le fonds de roulement de l'établissement.

Le CA adopte-t-il la proposition de budget prévisionnel pour 2020 ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0
Le CA donne-t-il délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés, contrats et conventions qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décisions modificatives ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

Le chef d'établissement rajoute par ailleurs qu'il est aisé au regard de ce budget et de la masse salariale associée de traduire à titre indicatif le coût moyen de la scolarité d'un élève au lycée Léonard de Vinci : il est de 9495€/ élève et par an (ce qui correspond à peu de chose près à la moyenne nationale pour la scolarité du 2nd degré)

II. Questions financières

- Sorties d'inventaire :

Madame la gestionnaire soumet au vote du CA la possibilité de redonner à la Région des Pays de la Loire le mobilier des anciens modulaires et du mobilier d'arts plastiques qui n'est plus utilisé dans le cadre du programme 3R.

Le CA adopte-t-il la possibilité de redonner le mobilier à la Région ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Ventes de meubles de l'internat :

Madame la gestionnaire soumet au CA la possibilité de mettre en vente sur l'agora store (site de ventes aux enchères pour les biens publics) des anciens meubles de l'internat. Elle soumet également au CA de faire de même pour du matériel de restauration qui ne sert plus du fait de l'installation de nouveaux équipements.

Le CA adopte-t-il la possibilité de vendre aux enchères du mobilier de l'internat et du SRH ?					
Pour	26	Contre	0	Abstention	0

- Résultat de l'attribution du marché public pour le matériel audiovisuel

Monsieur le Proviseur informe le CA que les 4 lots du marché ont été attribués à 3 entreprises différentes.

- Lot 1 - Lumière attribué à l'ent. EUROLIGHT pour 26 572 €
- Lot 2 – Monitoring attribué à l'ent. VIDÉLIO pour 20 480,62€
- Lot 3 – Tournage : attribué à l'ent. VIDEOPLUS pour 47 869,20€
- Lot 4 - Sonorisation et mesures : attribué à l'ent. VIDÉLIO pour 15 135,23€

12. Questions diverses

• Questions des représentants des parents :

- Vécu de la rentrée par les enseignants... :

Les représentants des parents se demandent comment la rentrée a été vécue par les enseignants. Monsieur le Proviseur laisse la parole aux représentants de la communauté éducative. Ceux-ci expliquent que la rentrée a été mal vécue, perçue comme difficile et éprouvante de par la réforme car il y a beaucoup d'inconnus. Les enseignants déplorent un manque de temps et un travail à flux tendu.

Un représentant des élèves précise que pour les élèves la situation est également compliquée car pour eux aussi il y a beaucoup d'inconnues de part de nouvelles spécialités qu'ils ne savent pas comment appréhender.

- Organisation des épreuves anticipées de 1^{ère} :

Monsieur le Proviseur présente le calendrier des épreuves anticipées pour les classes de 1^{ère}. Les 1^{ères} épreuves communes auront lieu fin janvier 2020, puis se dérouleront de fin mai à fin juin. L'objectif étant de ne pas recréer des épreuves ponctuelles de bac, mais de les considérer comme des devoirs communs...

- Attendus post-bac – Parcoursup... :

Monsieur le Proviseur explique que les choix de spécialité ne seront pas bloquants pour le supérieur. Il y aura une adéquation entre le projet et les choix de spécialité. L'université se réserve la possibilité d'émettre un avis favorable mais assorti d'une mise à niveau si le choix de formation supérieure est éloigné des spécialités choisies (réponse « oui-si » dans parcoursup)

- Les secondes immergées dans les ES de 1^{ère} ...

Les représentants des parents se demandent s'il serait possible d'immerger des secondes dans des classes de 1^{ère} afin de leur faire découvrir les spécialités proposées avant de faire un choix.

Monsieur le Proviseur indique que cela est déjà prévu pour le mois de janvier 2020.

- Elyco plus attractif...

Les représentants des parents se demandent s'il serait possible de rendre E lyco plus attractif.

Monsieur le Proviseur les informe qu'un comité éditorial E lyco a été mis en place pour le rendre plus vivant et que c'est ne cours.

- Organisation du flux du self

L'accès au self est compliqué tant pour les élèves que pour le personnel de l'établissement. Les représentants des parents se demandent s'il est possible de faire quelque chose pour réguler l'accès au self.

Monsieur le Proviseur répond que des barrières sont en cours d'achat afin d'organiser des files afin de fluidifier l'accès au self.

• Questions des représentants de la communauté éducative :

- Achats de fin d'année et délais budgétaires... : Certains professeurs s'interrogent sur les délais impartis pour les achats qui sont bloqués entre mi novembre et janvier. Cela peut poser soucis pour l'avancée de projet car mi novembre les élèves n'ont pas assez de recul pour commander le matériel nécessaire et en janvier cela est trop tard.

Madame la gestionnaire indique qu'il est possible de passer des commandes jusqu' au 15/12 environ et qu'il est également possible de faire des commandes anticipées qui seront prises sur l'exercice suivant.

Par ailleurs des réunions disciplinaires de répartition de crédits sont programmées pour arbitrer sur toutes les situations.

- Manuels scolaires et reprographie... :

Lors des précédents CA il a été évoqué que la livraison tardive des manuels scolaires ou l'absence de ceux-ci, avait un impact sur les photocopies. Cela avait pour conséquence d'amputer les crédits pédagogiques de chaque discipline au détriment d'autres achats. La communauté éducative souhaite savoir ce qu'il en est finalement.

Madame la gestionnaire précise que le budget pour les manuels a été vu à la hausse et que le budget des reprographies quant à lui restera stable mais que ce n'est pas « bloquant » (on ne laissera pas un prf sans support)

- Transmissions informations élèves spécifiques...

Serait-il possible de mettre en place une fiche de suivi des élèves ayant des difficultés familiales, psychologiques impactant leurs résultats ou leur attitude ? Cette fiche suivrait les élèves de la 2nde à la terminale et serait renseignée par les PP, les CPE et l'infirmière et serait transmise à minima au PP.

Monsieur le Proviseur explique que cela n'est pas possible eu égard à la RGPD et au secret médical. Il est proposé d'informer les professeurs principaux, à la rentrée, des élèves faisant l'objet d'un suivi particulier notamment dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire.

Le CA ayant dépassé la durée de 2H, Monsieur le Proviseur propose de reporter au prochain CA les points de l'ordre du jour n'ayant pas pu être abordés (validation du PPMS 1)

Les membres du CA sont d'accord. La séance est levée par Monsieur le Proviseur à 20h11.

Les secrétaires de séance, Le Proviseur,

